



Plus de 500 établissements de santé ont rejoint le groupement d'achat d'énergie d'UniHa



Crédit : GRDF

PARIS, 10 septembre 2019 (TechHopital) - Le groupement d'achat d'énergie d'UniHa, coordonné par le CHU de Bordeaux, compte désormais 517 établissements et a enregistré 88 millions d'euros de gains d'achat entre 2015 et 2018, et cela grâce à une bonne réactivité face à la fluctuation des cours de l'énergie.

Record battu pour le groupement de commandes d'Uniha nommé Utilités V3, qui couvre les besoins des établissements en gaz, électricité, et l'effacement des

consommations, pour la période 2019-2023.

Il a dépassé le seuil symbolique des 500 établissements hospitaliers membres et "regroupe plus de 6.000 points de livraison, représentant plus de 6 térawattheures par an (TWh/an). Ce qui équivaut à un budget annuel de 450 millions d'euros TTC d'achat en 2019. En 2018, la filière comptait environ 400 hôpitaux pour un montant annuel de 386 millions d'euros TTC", a indiqué la centrale d'achat dans son communiqué publié le 5 septembre.

Pour dépasser les 500 établissements hospitaliers membres, "les marchés de fourniture de gaz et d'électricité ont bénéficié d'un fort engouement grâce à la performance enregistrée par le groupement de commande, soit 88 millions d'euros de performance achat cumulée (gain achat), enregistrée entre 2015 et 2018".

L'effet 'groupement hospitalier de territoire' (GHT) a été un "facteur important, pour atteindre les 517 établissements hospitaliers membres", a précisé Olivier de Miras, acheteur Uniha, interrogé par TechHopital.

"Nous sommes d'abord passés de 125 à 253 établissements, puis nous avons proposé des contrats passerelles. Les établissements membres des GHT, se sont alors posés la question de la convergence de leurs marchés", a expliqué l'acheteur d'UniHa. Au départ "chaque établissement a regardé comment se regrouper pour avoir une seule politique d'achat. Bien sûr, l'énergie n'a pas été la priorité, mais petit à petit tous les établissements ont commencé à comparer les prix. A partir de ce moment-là, nous avons constaté des mouvements de convergence".

"Certains ont pris des décisions d'ordre organisationnel et juridique, d'autres ont calculé" et donc ont décidé "en fonction de critères économiques". Mais "la facture énergétique est souvent difficile à lire, surtout pour l'électricité et surtout quand il y a deux fournisseurs différents", a fait remarquer Olivier de Miras.

Globalement, "nous avons constaté une accélération des adhésions en 2017 et un mouvement de fond à partir de 2018. Actuellement, le marché s'est un peu stabilisé", a-t-il complété.

L'énergie fortement en hausse en 2018

UniHa a enregistré une augmentation de 30% (évolution du prix de l'énergie seul) de son marché de l'énergie alors que globalement le marché augmentait de 66% (énergie, approvisionnement et taxes). "Pour les

établissements, cela ne représente que 15% et 20% d'augmentation TTC."

Pour obtenir ce résultat, la filière énergie d'UniHa a suivi les cours de très près et a réagi "selon les règles de gouvernance dont elle dispose pour le groupement d'achat: informations et demandes de mandat au groupe expert et au comité de gouvernance", précise-t-elle dans son communiqué.

"Nous sommes l'opérateur mais comme les enjeux sont très importants, nous avons mis en place un comité de gouvernance qui pilote et contrôle la stratégie d'achat".

Ce comité était présidé jusqu'à récemment par le directeur général du CHU de Caen et composé de la directrice générale adjointe d'UniHa, le directeur achat du CHU de Bordeaux, le directeur administratif et financier des Hospices civils de Lyon (HCL), le directeur du patrimoine de l'Assistance publique-hôpitaux de Paris (AP-HP), la directrice achat de l'établissement français de sang (EFS), plus des experts métiers des grands établissements. "Dans le cadre de ce comité, on présente la stratégie d'achat et on la fait valider."

"Nous avons un dispositif de gestion de crise". A chaque crise, c'est-à-dire à chaque augmentation importante du prix de l'énergie (plus de 10% sur un mois lisse), "il faut s'ajuster en sortant de la stratégie initialement prévue". Ainsi, le comité de gouvernance est interrogé pour pouvoir sortir de la stratégie initiale. Il s'agit d'un "achat par anticipation. Une vraie gestion en cours de contrat. C'est ainsi que nous réagissons aux hausses". "Nous avons besoin d'un dispositif réactif."

Le groupe d'experts est aidé par le cabinet de consultants Eleneo, entreprise spécialisée dans la transition énergétique.

Entre 2017 et 2018, la forte hausse du prix de l'énergie a été limitée grâce au travail du groupe d'experts qui a rédigé 4 notes pour le comité de gouvernance. Ces notes ont permis de prendre plusieurs décisions techniques (fractionnement des clics d'achat, retour à l'accès régulé à l'énergie nucléaire historique -Arenh-, etc.) permettant d'enrayer l'augmentation des prix. L'Arenh permet en effet aux fournisseurs alternatifs d'accéder, à un prix régulé, à l'électricité produite par les centrales nucléaires historiques d'EDF.

"Une bonne stratégie d'achat d'énergie doit permettre de gérer le risque prix sur le long terme. La filière énergie d'UniHA a été pionnière dans cette approche originale et est aujourd'hui rejointe par plusieurs grands acheteurs publics qui mettent de plus en plus en œuvre la bonne pratique des achats dits 'en multiclics'", précise la centrale dans son communiqué.

Un nouveau marché de CO₂

Grande nouveauté, "pour la première fois, nous allons lancer le premier appel d'offre sur le marché de CO₂", a annoncé Olivier de Miras. En effet, les établissements qui ont des installations énergétiques supérieures à 20 mégawatts, sont soit éligibles au dispositif des quotas de CO₂, (comme pour les industriels), soit ont réussi à sortir du dispositif via un décret pour opter à un autre assujettissement.

Le prix du CO₂ ayant été multiplié par 5, le prix de la tonne de CO₂ est passé de 5 à 25 euros, et "de créditeurs, les établissements sont donc devenus des débiteurs en quotas".

"Certains établissements nous ont donc appelé pour savoir si nous avons quelque chose en stock". En effet, ces quotas de CO₂ représentent actuellement une valeur "de 45.000 euros à 230.000 euros par année pleine" pour les établissements éligibles, a souligné l'acheteur d'UniHa.

Sur la vingtaine d'établissements de santé inclus dans ce marché des quotas, une dizaine d'entre eux en sont exemptés. Ces derniers sont listés en annexe de l'arrêté du 12 août 2015 (cf dépêche [TechHopital](#)).

Le CH de Fécamp récompensé

Enfin, le CH de Fécamp étant le 500e adhérent de ces marchés, le GCS UniHA a décidé, avec le fournisseur d'électricité du site Engie, pour le remercier, d'offrir des voiturettes électriques permettant aux enfants du service pédiatrique de se rendre en salle de soins ou de consultation.

Plus de 500 établissements de santé ont rejoint le groupement d'achat d'énergie d'UniHa

La remise des véhicules électriques aura lieu le 19 septembre prochain au CH de Fécamp.

Geneviève De Lacour

© 2012-2019 APM International.